Boire du Coca

Shaikh Al-‘Uthaymin

Question : Noble shaik, il existe une boisson qui s’appelle Coca et qui est produite par des juifs, quel est le jugement sur le fait d’en boire ? Sur la vente ? Et est-ce que cela fait partie de l’entraide dans le péché et l’injustice ?

Réponse : Ne sais-tu pas que le prophète (*salallahu’ alayhi wasalam*) a acheté de la nourriture à un juif pour sa famille et qu’il est mort en ayant son armure en gage chez ce juif. Ne sais-tu pas que le prophète (*salallahu’ alayhi wasalam*) a accepté des cadeaux des juifs ? Si nous disions : nous n’utilisons pas ce que font les juifs, ou nous ne mangeons pas de ce qu’ont préparé les juifs nous manquerions beaucoup de choses, comme des voitures que seuls les juifs construisent, et d’autres choses utiles encore que seuls les juifs fabriquent. Il est vrai que cette boisson peut contenir un fléau que les juifs peuvent mettre dedans, car ils ne sont pas de confiance, c’est pourquoi ils ont mis du poison dans l’agneau qu’ils ont offert au messager d’Allah (*salallahu’ alayhi wasalam*), et il est mort en disant : *« Je ne cesse de souffrir de ce que j’ai mangé à Khaybar, et c’est ce poison qui tranche mon aorte (veine) »*, c'est-à-dire : ma mort. C’est pourquoi Az-Zuhrî a dit : le prophète (*salallahu’ alayhi wasalam*) est mort et ce sont les juifs qui l’ont tué, qu’Allah les maudisse, qu’Allah maudisse les chrétiens, on ne fait confiance ni à un juif, ni à un chrétien. Mais je pense que ce qui nous est apporté a été nécessairement testé et analysé, et on sait s’il contient un danger ou un mal.

Source : *Liqaat al-bab al-maftuh* (n°1457)

Traduit par les salafis de l’est